



Carrefour  
Aliénation  
Parentale

Québec

# RAPPORT ACTIVITÉS 2021-2022



L'aliénation parentale, ça brise des vies  
Faites partie de la solution

Carrefour aliénation parentale Québec  
4545, av. Pierre-De Coubertin (Montréal) H1V 0B2  
alienationparentale.ca  
info@alienationparentale.ca  
(# bienfaisance : 770 882 520 RR0001)

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Mot de la présidente .....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Bref historique .....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>Mission .....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>Valeurs .....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>Le CAP 2021-22 et ses membres.....</b>  | <b>6</b>  |
| L'organigramme .....   | 6         |
| Son conseil d'administration.....  | 6         |
| L'équipe du CAP .....  | 7         |
| L'équipe de bénévoles .....  | 8         |
| Ses membres.....   | 9         |
| <b>Plan des priorités et réalisations 2021-22.....</b>   | <b>10</b> |
| <b>Assurer une sensibilisation continue .....</b>  | <b>10</b> |
| Lancement de trois campagnes majeures .....  | 10        |
| Mise en place d'un comité de sensibilisation .....   | 12        |
| Visibilité grâce aux plateformes de communication et de sensibilisation .....  | 12        |
| <b>Suivre et évaluer l'impact des changements législatifs sur l'AP .....</b>   | <b>13</b> |
| Partenariat avec l'équipe étudiante Probono de l'Université de Montréal .....  | 13        |
| Sollicitation de rencontres auprès de ministres .....  | 13        |
| Suivi des développements internationaux .....  | 13        |
| <b>Diriger l'accompagnement vers des activités de groupe.....</b>  | <b>14</b> |
| Services d'accompagnement .....  | 14        |
| Évaluation de la satisfaction vis-à-vis des activités de groupe .....  | 15        |
| Groupe privé Facebook.....   | 15        |
| <b>Développer une formation et des outils clés en main pour les intervenants de 1<sup>re</sup> ligne.....</b>  | <b>16</b> |
| Mise en place d'un comité consultatif sur le développement d'un programme de formation en AP destiné aux intervenants de 1 <sup>re</sup> ligne ..... | 16        |
| <b>Augmenter la qualité du site Web avec une structure bonifiée, un contenu dynamique et de nouveaux outils concrets .....</b>                       | <b>17</b> |
| <b>Atteindre un financement de 150 000 \$ pour l'année 2021-22 .....</b>   | <b>17</b> |
| Mise en place d'un comité de financement .....   | 18        |
| Actions auprès des gouvernements .....   | 18        |
| Actions auprès des fondations privées.....   | 19        |
| Dons et commandites .....  | 19        |
| Nos partenaires financiers .....   | 19        |
| <b>Voici ce que les familles disent à propos de nos services.....</b>  | <b>20</b> |
| <b>Résultats financiers 2021-22.....</b>   | <b>21</b> |
| Bilan .....  | 21        |
| État des résultats.....  | 22        |
| <b>Priorités pour 2022-23.....</b>   | <b>23</b> |
| <b>FAITES PARTIE DE LA SOLUTION! .....</b>   | <b>24</b> |
| <b>Annexe A : Description des activités de groupe 2021-22 .....</b>  | <b>25</b> |

## Mot de la présidente

Alors que nous sommes à l'heure des bilans, c'est à la fois habité d'une grande fierté et d'un sentiment d'urgence que je vous présente le rapport annuel des activités de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 mars 2022.

Depuis deux ans, la pandémie qui sévit a fait la loi malgré nous, et elle a changé la trajectoire du CAP et forcé la priorisation de l'accompagnement afin de répondre à la demande élevée.

L'année 2021-22 fut occupée en recherche de solutions, en adaptation et en collaboration. Nous laissons donc derrière nous une année très chargée et avec de grands accomplissements :

- Plus de 800 parents ont reçu une forme d'accompagnement. Les évaluations révèlent un taux de satisfaction de 9,25/10 ;
- La visibilité du CAP a atteint des records, avec 35 000 visiteurs sur le site internet (+30 %) et plus de 250 000 personnes atteintes sur les réseaux sociaux (+125 %) ;
- Des balados témoignages ont été au cœur de nos campagnes de sensibilisation ;
- Le nombre de membres a augmenté de plus de 50 % ;
- Un comité multisectoriel a été mis en place pour commencer le développement d'une formation destinée aux intervenants de 1<sup>re</sup> ligne, notamment dans le réseau communautaire et les CLSC ;
- Deux autres comités de travail sont à l'œuvre, pour réfléchir et dessiner les plans (architecture et mise en actions) du CAP ;

Depuis sa fondation, le CAP a transformé le paysage québécois en agissant en véritable agent de transformation sociale. Il joue un rôle de catalyseur, de mobilisateur et de filet de sécurité pour des milliers de familles québécoises. Sans le CAP, ces familles seraient laissées à elles-mêmes.

Aujourd'hui, plusieurs parents bénévoles, organismes communautaires et professionnels, appuient le CAP et collaborent avec lui, que ce soit à l'élaboration de projets de développement ou encore à l'organisation d'activités.

Mais, à l'instar de bon nombre d'organismes, nous affrontons de nombreux défis :

- Le financement récurrent est absent, ce qui est un frein pour assurer une équipe permanente, aussi petite soit-elle. L'équipe actuelle, composée de sous-traitants et de bénévoles, n'est plus une solution.
- La nature multisectorielle de l'aliénation parentale qui touche de nombreux ministères, notamment le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice et le ministère de la famille, ne fait qu'aucun ne se voit comme port d'attache pour le CAP et nous renvoie au ministère suivant.
- L'aliénation parentale est un sujet hautement spécialisé : la main-d'œuvre doit l'être aussi. La formation et la rétention du personnel sera donc au cœur de notre engagement et stratégie de recrutement et de croissance.
- Le CAP est unique. Sa mission, aussi unique, représente un sujet complexe et relativement nouveau dans le domaine des sciences sociales, qui exige du doigté pour naviguer dans des

eaux tumultueuses et une vigie constante sur les enjeux sociaux liés aux familles séparées, à la violence familiale et à la santé mentale des jeunes.

- Le CAP est encore jeune et doit faire sa place auprès des réseaux philanthropiques.

Comme plusieurs fondateurs et fondatrices d'organismes communautaires, j'ai été la bougie d'allumage qui a permis au CAP de voir le jour et de se développer. Mon parcours de vie me permet de bien comprendre les besoins particuliers de cette population en quête de ressources adaptées.

Aujourd'hui, en 2022, le CAP doit plus que jamais devenir une organisation autonome, pérenne et indépendante. Mon souhait le plus cher est de me libérer de mon double rôle de présidente et de directrice générale, bien qu'il permette actuellement de maintenir les dépenses au minimum et d'absorber diverses tâches spécialisées. Ce double rôle vient néanmoins fragiliser la croissance par la dispersion et le fractionnement de mon travail entre administration et services. Cela ne me permet pas d'obtenir l'attention nécessaire pour résoudre les enjeux de financement.

En 2022-23, nos priorités seront la recherche de moyens innovateurs de financement, une direction générale indépendante et des partenariats, toutes essentielles à l'atteinte de nos objectifs.

Le CAP est unique et comble des besoins auxquels aucun autre organisme communautaire ne répond actuellement. C'est un organisme spécialisé et membre du groupe international « Parental Alienation Study Group (PASG) », lui permettant d'être à jour et de baser son approche et ses outils sur les études scientifiques et pratiques du Québec comme ailleurs.

Par sa vigie constante, le CAP doit plus que jamais viser à participer au rayonnement de la connaissance par le transfert du savoir auprès du milieu communautaire et professionnel dans le but d'assurer la multiplication de l'offre de services adaptés aux familles québécoises vivant de l'aliénation parentale.

Avant de terminer, j'aimerais en profiter pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement, nos partenaires financiers pour leur confiance, et tous ceux qui appuient notre mission.

Et que dire de l'équipe du CAP et de ses bénévoles, qui font l'excellence, la crédibilité et la fierté de cet organisme depuis cinq ans. Merci de tout cœur !

Comme mot de la fin, je lance à nouveau un appel à la mobilisation et au soutien d'abord financier de notre mission : « **Faites partie de la solution** ». Le CAP est prêt à donner le meilleur de lui-même, mais ne pourra pas le faire sans l'aide de généreux donateurs.

Merci de nous lire !

Cordialement,



Caroline Paradis

Présidente et directrice générale (provisoire)

## Bref historique

Le Carrefour aliénation parentale Québec (CAP) a pris son envol le 25 avril 2017, lors de la Journée internationale de sensibilisation à l'aliénation parentale. Depuis avril 2018, le CAP est inscrit auprès de l'Agence du Revenu du Canada comme organisme de bienfaisance (# 770882 520 RR0001).

En 2019, après seulement deux ans d'existence, nous faisons salle pleine lors du premier colloque québécois sur l'aliénation parentale, où nous avons réuni les milieux communautaires, les professionnels psychosociaux et juridiques, et des familles touchées par l'aliénation parentale (AP). Les activités du CAP résonnent aujourd'hui à la grandeur du Québec et bien au-delà, après cinq années d'existence. L'aliénation parentale est un phénomène que l'on ne peut plus négliger. La multiplication des témoignages, les besoins et la mobilisation croissante des organismes communautaires ainsi que l'implication motivée des professionnels des milieux psychosociaux et juridiques sont tous des facteurs qui prouvent notre raison d'être et l'urgence d'agir en tant que société.

## Mission

- Sensibiliser la population à l'aliénation parentale pour que chacun puisse la reconnaître, la prévenir et agir avant qu'il soit trop tard.
- Guider le parent ciblé pour qu'il reprenne son pouvoir d'action par l'éducation, le partage et le soutien en ciblant la protection de sa relation ou la réconciliation avec son enfant.
- Collaborer avec les ressources et organismes en place comme levier de développement pour assurer des services dans toutes les régions du Québec.

### VISION

Qu'aucun enfant n'ait à choisir de rejeter l'amour et la présence d'un parent sans raison valable.

## Valeurs

Nous sommes conscients que ce sujet peut être controversé et que la crédibilité du phénomène et des besoins qui en découlent passera par une position non militante et non violente dont l'attention sera portée sur l'action, le respect et l'intérêt fondamental de l'enfant.

**Autonomisation** : Le CAP croit que l'éducation des familles est un vecteur puissant pour leur permettre de reprendre leur pouvoir créateur et de se mettre en action pour leur bien-être et celui de leur enfant.

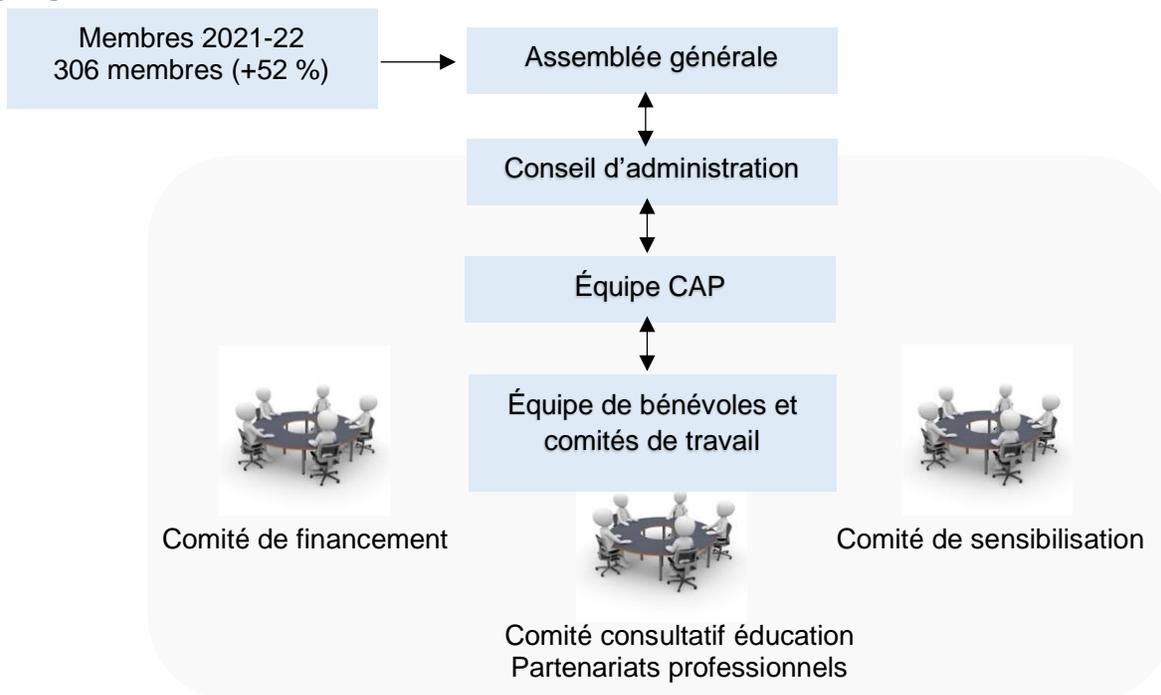
**Empathie** : Le CAP comprend l'impuissance et la souffrance que vivent les enfants, les parents et leur entourage. Il offre un espace sans jugement.

**Entraide** : Le CAP croit au pouvoir de la communauté et invite les familles à sortir de leur isolement : elles ne sont pas seules.

**Expertise** : Le CAP est un acteur à la fine pointe des développements de la science et de la réalité du terrain.

## Le CAP 2021-22 et ses membres

### L'organigramme



### Son conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) est constitué de sept (7) personnes provenant de secteurs professionnels diversifiés. Quatre nouveaux administrateurs se sont joints au CAP en 2021. L'équipe s'est réunie cinq fois durant l'année à raison de deux heures et demie par rencontre. Plusieurs administrateurs se sont aussi impliqués dans les comités de travail. À la belle équipe du CA, dynamique et dévouée, au nom de toutes les familles touchées : merci de votre engagement envers le CAP !



## L'équipe du CAP

L'équipe du Carrefour aliénation parentale est composée de personnes polyvalentes et de bénévoles pour qui la mission résonne fort et qui cherchent constamment des solutions adaptées et innovatrices. Le CAP est encore majoritairement bénévole. On y rencontre :

- Caroline, présidente-directrice générale et fondatrice (bénévole) ;
- Joanna, responsable de l'intervention et de la sensibilisation. Elle est l'ange gardien des familles et reçoit les éloges de tous ceux qui croisent son chemin ;
- Emy, bénévole et engagée à être la voix des jeunes. Elle se joint aux nombreuses activités pour y témoigner et démystifier ce que les jeunes vivent.
- Sonia, bénévole et engagée à aider ses pairs. Elle est l'animatrice principale des groupes de soutien aux parents en rupture de lien. C'est à la suite de la publication de son livre « Ce que j'avais de plus précieux » que le CAP l'a invitée à rejoindre l'équipe.

Pour soutenir l'administration, nous pouvons compter sur deux personnes importantes :

- Isabelle, entrée en septembre 2021 comme sous-traitante à la comptabilité ;
- Louise, qui s'est jointe au CAP comme assistante à temps partiel en janvier 2022, en remplacement de Cynthia (partie pour un emploi à temps plein), en soutien aux tâches administratives et technologiques.



Caroline Paradis



Joanna Murphy



Emy Gemme



## L'équipe de bénévoles

Nous avons l'immense privilège de compter parmi nos membres bénévoles des personnes engagées et inspirantes qui nous soutiennent dans nos activités. En raison de l'incertitude du contexte pandémique qui s'est poursuivi toute l'année, l'action bénévole au CAP est demeurée entièrement virtuelle.



L'animation et la coanimation des activités de groupe ont été assurées par :  
Sonia, Emy, Karine, Maève, Mylène, Trevor



Les comités de travail ont accueilli l'expertise :

- en financement de : Sylvain (coordonnateur), Michel, Serge, Gabrielle, Éric, Marco, Nicola et José
- en sensibilisation de : Dominique, Céline, Philippe, Normand et Joanna
- en éducation de membres partenaires des milieux communautaires et professionnels (voir page 16)
- pour le Projet Probono, avec les étudiants de l'UdeM, de : M<sup>e</sup> Valéry Ringuet et des étudiants (voir page 13)



La gouvernance est composée de notre équipe CA. (voir page 6)



Nous avons également reçu le soutien :

- d'Hélène, en révision de documents
- de Nicola, en soutien technologique.

Le nombre d'heures d'actions bénévoles est estimé\* à :

**725**

N'inclut pas les heures bénévoles de la présidente, estimées à 1 700.

*Merci*

À vous, chers bénévoles,

Il suffit d'un temps d'arrêt et d'un regard sur les réalisations de l'année pour être empli de gratitude envers chaque personne qui s'est impliquée auprès du CAP au nom des familles et dans l'avancement des nombreux projets du CAP et de son offre de services singulière.

L'équipe tient à vous dire **1000 MERCI**.

**Merci pour votre temps**, une denrée précieuse et de plus en plus rare pour tous!

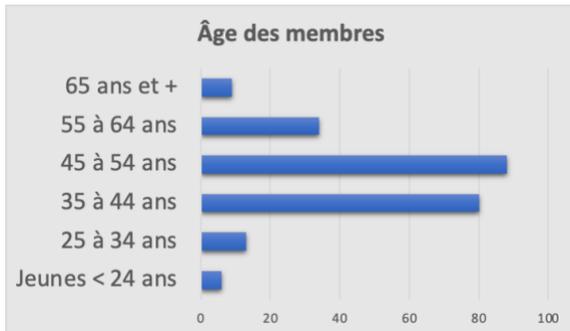
**Merci pour votre engagement**, particulièrement dans ce contexte de vie pandémique qui exige déjà tant de chacun!

**Merci pour votre contribution!** Sachez qu'une idée, un commentaire, une réflexion, c'est tout ce qu'il faut parfois pour faire la différence. Merci d'y avoir cru!

*De l'équipe du CA, Caroline et Joanna*

## Ses membres

En date du 31 mars 2022, le CAP comptait **306 membres**, soit 105 de plus que l'année dernière (+ 52 %). La croissance est principalement due à la visibilité acquise lors des campagnes de sensibilisation, aux référencementements et aux actions du comité de financement visant à stimuler l'adhésion. Nos membres en quelques statistiques :



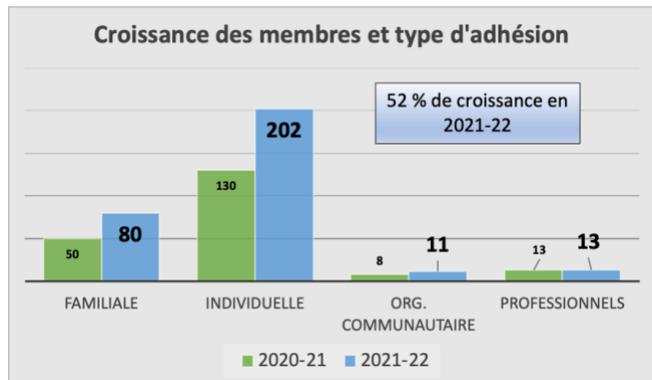
Nouveaux membres : **76 %**

Renouvellements : **24 %**

**85%** directement touchés par l'AP en tant que parent ou durant l'enfance

**12%** de l'entourage d'un enfant touché

**3%** du réseau professionnel et communautaire



**85 %** des parents participants ont eu recours ou sont impliqués dans un processus juridique pour leur situation familiale.

**75%** des parents participants ont des besoins de nature psychojuridique concernant les processus et les options disponibles.

**100%** des parents participants ont des besoins de nature psychosociale.

### Source de référencement vers le CAP

Le site Web et les médias demeurent la principale source qui fait connaître le CAP. Cependant, plus du quart des nouveaux membres sont référés par des professionnels des milieux juridique et psychosocial, ainsi que du milieu communautaire.



**60 %**  
Internet et médias



**25 %**  
Professionnels et communautaires



**15%**  
Entourage – famille et amis

## Plan des priorités et réalisations 2021-22

En septembre 2020, le conseil d'administration et l'équipe du CAP se sont rencontrés afin de faire une analyse approfondie de l'organisme et de définir les grandes orientations pour les années 2021-2024 et les priorités en matière de positionnement, de rayonnement, de fonctionnement et de pérennité de l'organisme.

Un consensus a émergé quant au fait que le CAP est :

- un **centre d'expertise** sur l'aliénation parentale ;
- un **centre de formation** pour les intervenants afin de les outiller pour intervenir auprès des parents et des jeunes.

Considérant que le sujet de l'AP demeure incompris et que les services spécialisés et adaptés dans les milieux communautaires et professionnels demeurent rares, le CAP vise la priorisation des projets de transfert de savoir dont l'effet sera multiplicateur.

Dans le respect de ses orientations, le CAP a misé en 2021-2022 sur les priorités prévues qui vous sont détaillées dans les pages qui suivent.



### Assurer une sensibilisation continue

Bien que la visibilité du terme « aliénation parentale » soit grandissante, l'AP demeure un concept complexe et contre-intuitif. Sa compréhension ne peut se faire à un niveau strictement rationnel et les préjugés demeurent nombreux. Certains groupes alimentent volontairement la controverse en cherchant à éliminer le concept du lexique commun; d'autres, qui n'y ont jamais fait face directement ou indirectement, n'y voient qu'une chicane de parents; et, finalement, ceux qui ne comprennent pas la gravité de la rupture d'un lien d'attachement pour un enfant n'y voient qu'une situation temporaire, le temps que l'enfant mûrisse.

L'aliénation parentale est souvent soutenue inconsciemment par l'entourage et plusieurs personnes qui interagissent avec l'enfant et la famille. La résolution de l'aliénation parentale doit donc impliquer ces mêmes personnes, d'où l'importance de la sensibilisation de tous pour savoir la reconnaître et agir pour aider.

### Lancement de trois campagnes majeures

#### Ouvrir le dialogue sur l'aliénation parentale

#### C'est protéger la santé mentale de milliers d'enfants au Québec



## Campagne annuelle du 15 avril au 15 mai 2021 – thème : « Le drame insoupçonné de l’aliénation parentale »

L’aliénation parentale est un sujet complexe et contre-intuitif qui tient de la nature du ressenti plus que de la compréhension rationnelle. C’est donc au moyen de baladodiffusions et de lettres écrites par des jeunes que la campagne s’est déployée.

L’actualité dans les médias traditionnels étant encore axée sur la pandémie et d’autres sujets chauds, la réceptivité de ces médias fut donc limitée pour ce sujet méconnu de l’aliénation parentale. Cependant, la réception sur les réseaux sociaux fut diamétralement opposée, alors que nos publications ont largement circulé :

- 3 entrevues radio et 8 publications papier
- 4 baladodiffusions : deux témoignages et deux capsules décrivant le CAP et sa mission
- 3 lettres écrites par des jeunes autrefois aliénés, lues et destinées :
  - à leur parent aux comportements aliénants
  - à leur parent rejeté
  - aux autres jeunes aux prises avec cette dynamique

*Cette campagne a été financée grâce à des dons et commandites provenant du ministre de la Justice et des entreprises Procal et Geraco.*

## Deux campagnes de sensibilisation sur la santé mentale organisées par Bell Cause pour la cause

Grâce aux événements de Bell Cause pour la cause lors de campagnes de sensibilisation à la santé mentale, nous avons saisi l’occasion de publier les résultats des recherches des experts d’ici et d’ailleurs, et ceux de nos propres travaux quant aux conséquences de l’aliénation parentale sur la trajectoire de santé mentale des jeunes et des parents rejetés sans raison valable.

Nous avons publié une vidéo présentant les statistiques d’impact sur la santé mentale ainsi que des vignettes éducatives.

Ces campagnes ont eu lieu du 7 au 13 octobre 2021 et la journée du 26 janvier 2022, sur les médias sociaux.

*Ces campagnes ont eu lieu grâce au soutien de Bell Cause pour la cause.*

### Couverture de la campagne annuelle :



Personnes touchées : 145 000  
Interactions avec les publications : 25 000  
Visite sur la page : 2 200  
Mentions J’aime la page : 460



nouveau

Personnes touchées : 68  
Visite sur la page : 24



Infolettre :

1 350 contacts  
45 % de taux d’ouverture (590)

### Couverture des campagnes sur la santé mentale :



Personnes touchées : 75 000  
Interactions avec les publications : 5 500  
Visite sur la page : 750  
Mentions J’aime la page : 180



nouveau

Personnes touchées : 5 500  
Visite sur la page : 195



Infolettre :

1 440 contacts  
45 % de taux d’ouverture (640)

## Mise en place d'un comité de sensibilisation

Ce comité a démarré en janvier 2022. Un des objectifs à court terme était de collaborer au développement de la campagne d'avril 2022. Cependant, la principale mission du comité est de mettre en place un plan de communication mobile sur une période de 18 mois à 2 ans visant à augmenter la visibilité de l'organisme et la reconnaissance de l'aliénation parentale au Québec.

Sous le leadership de Dominique Boyer, aussi administratrice du CA, les grandes lignes du plan d'action ont été définies pour l'année à venir. Il reste à trouver du soutien opérationnel additionnel pour aider à le mettre en œuvre durant l'année à venir.

## Visibilité grâce aux plateformes de communication et de sensibilisation

### Site Web

Notre site Web est encore aujourd'hui notre meilleure carte de visite, puisque 60 % des gens nous trouvent par le site. Il est un outil de sensibilisation fort efficace, puisqu'il offre à toute personne un premier regard sur le phénomène de l'aliénation parentale en tout temps et en tout lieu (24 h/24 et 7 jours/7).

Le site actuel a cependant peu évolué depuis son lancement et son contenu mérite d'être mis à jour, bonifié et restructuré.

### Réseaux sociaux

Jusqu'à tout récemment, Facebook était le réseau priorisé par le CAP pour sensibiliser la population. Notre volonté de sensibiliser les jeunes aux violences familiales et aux conséquences sur la santé mentale, ainsi que la visibilité offerte par le soutien de Bell Cause pour la cause, a été l'occasion d'investir notre énergie dans le réseau Instagram. En matière de réseaux de diffusion, le CAP investit aussi dans la plateforme SoundCloud pour diffuser ses balados.

### Couverture en 2021-22

- **35 000 utilisateurs (+30 % vs l'an passé)**
- **92 000 pages vues (+18 % vs l'an passé)**
- **64 % de taux de rebond**
- **65 % visiteurs du Canada, 35 % hors Canada**
- **Pages les plus visitées :** Comprendre, Accueil, Solutions et Ressources



### Facebook

- 120 publications
- 245 000 de couverture (+125 %)
- 43 800 interactions
- 6 400 visites
- 4 900 mentions J'aime
- 4 000 abonnés (1 200 nouveaux)



### Instagram

- 8 900 de couverture
- 560 visites
- 220 mentions J'aime
- 93 abonnés

(Nouveau en 2021-22)



### SoundCloud

- 3 000 écoutes balados
- 600 écoutes des lettres audios des jeunes à leur parent et aux autres jeunes
- 25 abonnés

(Nouveau en 2021-22)



### Infolettre

- 24 publications
- 1500 abonnés
- 45 % de taux moyen d'ouverture



## Suivre et évaluer l'impact des changements législatifs sur l'AP

Les cas d'AP sont parmi les causes les plus difficiles du droit familial. Le Québec, tout comme la majorité des pays, recherche des solutions psychosociales et juridiques efficaces. En 2021 et 2022, le Québec a vu et verra plusieurs changements en matière de droit familial, notamment la nouvelle loi du divorce implantée en mars 2021, la réforme de la DPJ (loi 15) ainsi que la réforme en droit familial en cours (loi 2). Le Carrefour aliénation parentale fait une vigie constante de l'évolution des changements législatifs au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

### Partenariat avec l'équipe étudiante Probono de l'Université de Montréal

Le mandat consistait à suivre les grands changements législatifs, à extraire les actions liées aux situations d'AP et à monter une base de données de cas de jurisprudence sur l'AP ciblant surtout ceux survenus depuis l'entrée de la nouvelle loi du divorce en mars 2021.



Ce projet a été supervisé par la bénévole très dévouée M<sup>e</sup> Valéry Ringuet.

Nous remercions les étudiant-es pour leur dynamisme, leur intérêt et leur engagement soutenu. Merci, Mégan Lapointe, Yulian Tremblay, Gabrielle Brisson, Joël Leblanc!

#### Réalisations

- Devant les retards de dépôt des projets de loi 15 (DPJ) et loi 2, les étudiants se sont appliqués à créer une base de référence d'articles de droit sur des publications et de la doctrine pertinentes liées à l'aliénation parentale.
- Base de données de cas de jurisprudence sur la nouvelle loi du divorce présentant une définition plus claire de la violence familiale et de l'intérêt de l'enfant

### Sollicitation de rencontres auprès de ministres

Considérant les positions des groupes présents lors des consultations sur le projet de loi 15, le CAP a senti l'urgence de faire entendre sa voix en déposant un court mémoire auprès des ministres, M. Carmant et M. Jolin-Barette, des partis de l'opposition et des membres du comité du rapport Laurent. Une rencontre a aussi été demandée et obtenue.

#### Rencontres

- Rencontre avec l'attaché politique du ministre Lionel Carmant (projet de loi 15)
- Rencontre avec l'attaché politique du ministre Simon Jolin-Barette (projet de loi 2)

### Suivi des développements internationaux

Le réseau PASG est un groupe de près de 1 000 experts, professionnels et organismes qui développent la science et les bonnes pratiques en matière d'AP. Il est possible de communiquer avec ses membres, de poser des questions et de recevoir des références en tout temps.

#### Vigie 2021-22

- Assistance aux conférences mensuelles virtuelles d'un expert en AP
- Suivi des développements législatifs internationaux selon l'impact qu'ils peuvent avoir sur le Canada et le Québec.



## Diriger l'accompagnement vers des activités de groupe

Le CAP ayant développé une expertise unique au Québec a vu la demande pour ses services augmenter de façon exponentielle. Les références proviennent de partout, notamment des organismes, des professionnels et de l'entourage de la famille. Une nouvelle demande a aussi fait son apparition, soit celle de parrainage d'intervenant·e·s communautaires. En accord avec nos orientations et nos ressources encore très limitées, le CAP se doit d'investir dans des services de groupe plutôt qu'individuel et des projets multiplicateurs qui visent le transfert de savoir vers des ressources partenaires.

Le service d'accompagnement est tenu essentiellement par Mme Joanna Murphy qui, par ses grandes qualités humaines, d'écoute et d'analyse, offre un accompagnement personnalisé, empathique et concret. Elle assure une analyse qui s'appuie sur la science et les bonnes pratiques, le fonctionnement du système québécois et l'expérience d'un millier de témoignages reçus.

### Services d'accompagnement

Le virage priorisant l'accompagnement de groupe s'est implanté à partir de septembre 2021. Près de 800 participants ont reçu un accompagnement durant l'année.

Le changement s'est opéré par l'augmentation des types d'activités et des horaires, l'augmentation du nombre de sessions et une nouvelle démarche d'inscription selon le statut de membre ou de non-membre. La population avait donc accès à :

- des activités de soir (café-rencontre, groupe de soutien, atelier)
- des activités de jour (midi-info)
- des activités pendant quelques fins de semaine (portes ouvertes)

Vous trouverez, en annexe 1, la description des diverses activités offertes.

Le comité de financement a collaboré en proposant des critères qui ont été entérinés par le CA :

- Coût de participation pour les non-membres
- Coût de participation faible sur certaines activités pour les membres
- Adhésion obligatoire et participation à une ou plusieurs activités de groupe pour avoir accès à l'accompagnement individuel
- Inscription obligatoire pour les participants
- Pour avoir accès à l'accompagnement individuel, le participant doit dorénavant être membre et avoir participé à une rencontre de groupe.

*Ce service a été soutenu financièrement en 2021-22 par nos généreux donateurs Bell Cause pour la cause, Fondation Linoit et Fondation Chopin-Péladeau.*

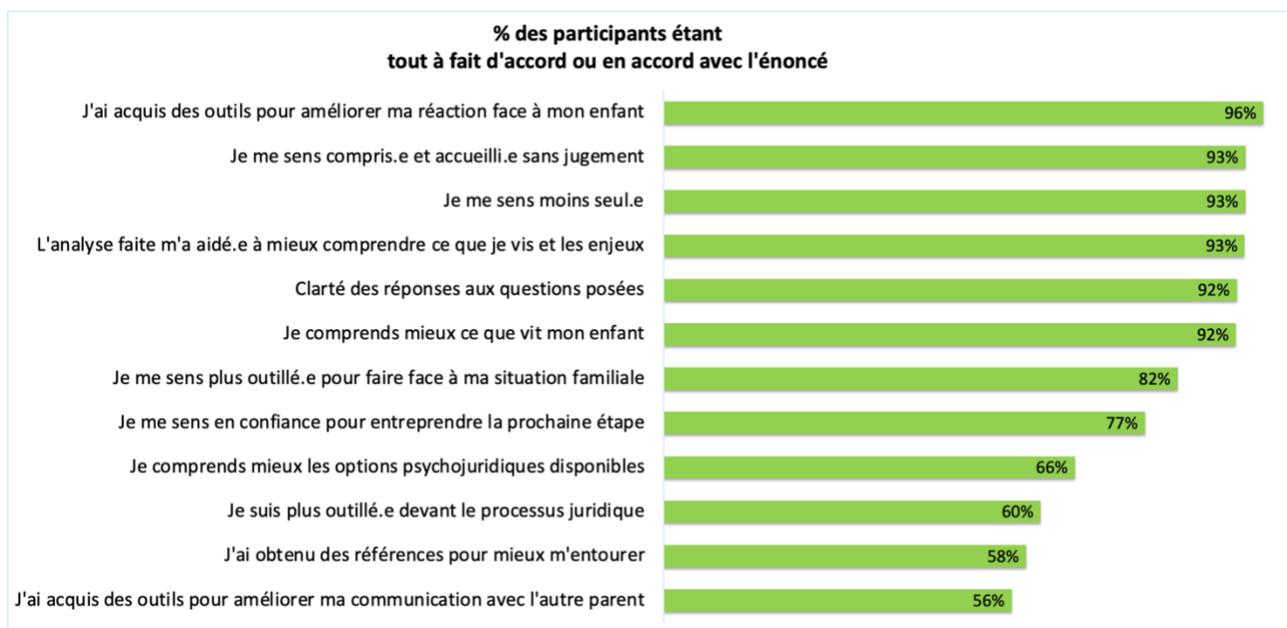
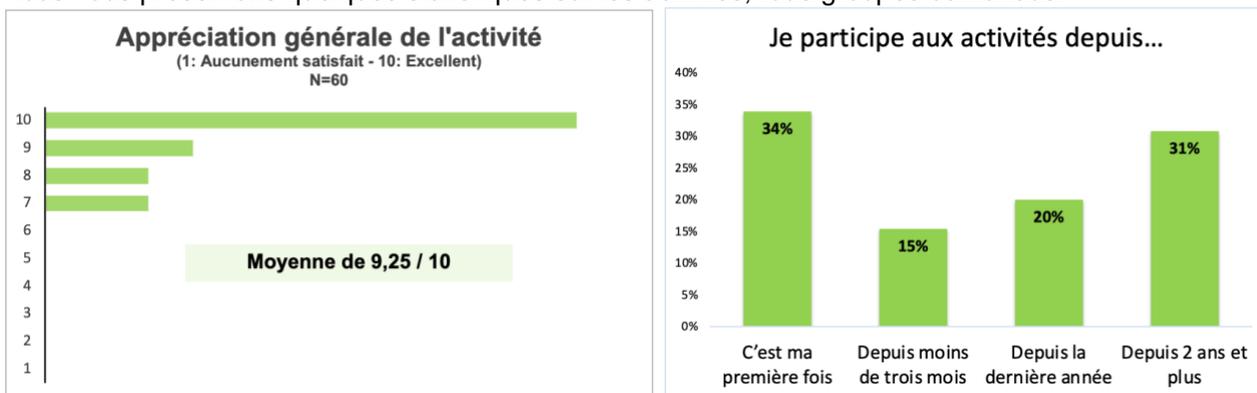
### Faits saillants 2020-21

- **190** parents en accompagnement individuel (-60 % p/r 2020-21)
- **615** parents en accompagnement de groupe (+35 % p/r 2020-21)
- **83** activités de groupe (+260 % p/r 2020-21)
- **200 trousseaux** juridiques distribués
- Près de **1 400 heures par l'intervenante principale** en accompagnement
- Près de **160 heures en animation ou coanimation par des bénévoles**
- Groupe privé Facebook : **700** membres (+22 % p/r 2020-21)

## Évaluation de la satisfaction vis-à-vis des activités de groupe

L'équipe du CAP a mis en place un processus d'évaluation de la satisfaction vis-à-vis de ses activités de groupe. La valeur inestimable de nos activités est indéniable. Le succès est au rendez-vous grâce à l'expertise et aux qualités humaines de l'intervenante et de ses coanimatrices, mais aussi à la bienveillance et à la grande générosité de chaque participant pour ses pairs. Ces évaluations nous guideront pour améliorer la variété de nos activités futures ainsi que leur contenu.

Nous vous présentons quelques statistiques sur les activités, tous groupes confondus.



## Groupe privé Facebook

Autre option : rejoindre le groupe privé Facebook permet aux personnes touchées par l'AP de communiquer avec leurs pairs. Ce groupe est un lieu d'échange et de partage. Toute personne désirant devenir membre doit répondre à des questions.

Au 31 mars 2022,  
**700 membres** (+ 22 % par rapport à l'an dernier)



## Développer une formation et des outils clés en main pour les intervenants de 1<sup>re</sup> ligne

L'aliénation parentale apparaît sur un continuum de comportements aliénants dont la fréquence et l'intensité varient selon les situations familiales. Cependant, l'AP n'est actuellement identifiée et étudiée par la majorité des professionnels que lorsqu'il y a rupture de lien, soit après la possibilité d'agir en prévention. Dans de nombreux cas, une intervention précoce adaptée pourrait éviter le pire, soit la rupture de lien.

Pour les organismes et les professionnels, même si le terme est connu, la science démontre que ce phénomène est contre-intuitif et qu'il existe de nombreux pièges pour un regard non averti. L'aliénation parentale étant l'une des problématiques familiales les plus complexes, la formation s'avère essentielle pour la reconnaître et intervenir adéquatement. Actuellement, il n'existe aucune formation complète disponible.

Mise en place d'un comité consultatif sur le développement d'un programme de formation en AP destiné aux intervenants de 1<sup>re</sup> ligne

Le mandat discuté et approuvé par les membres consiste à établir les lignes directrices du développement d'une formation pratique et adaptée aux intervenants de 1<sup>re</sup> ligne, incluant les objectifs, jusqu'aux formes d'apprentissage et à son déploiement.

Le comité a démarré ses rencontres le 6 décembre 2021 avec une équipe représentant les milieux communautaires et psychosociaux de première ligne.

Au 31 mars 2022, le comité s'était réuni trois fois, soit environ une fois par mois.



Merci, chers bénévoles, pour votre intérêt, votre engagement et votre expertise!

- Lorraine Filion, T.S.  
Médiatrice, coach coparental et coordonnatrice parentale
- Suzy Guimond, T.S., et Martin Adam, T.S.  
Expertise psychosociale, coachs coparentaux et coordonnatrice et coordonnateur parentaux,
- Nancy Lacroix,  
Directrice de l'association des familles monoparentales et recomposées de la Chaudière (AFMRC)
- Linda Provost,  
Coordonnatrice SOS Jeunesse
- Dominique Roy,  
Directrice Maison CALM, Sherbrooke
- Joanna Murphy, Caroline Paradis, Mathieu Bédard (CA), équipe du CAP

### Réalisations

De nombreux acteurs des milieux communautaires, CLSC, scolaires, DPJ et en pratique privée ont été sollicités pour établir :

- les enjeux rencontrés dans leur pratique
- leurs solutions actuelles
- les solutions souhaitées

Un document exhaustif d'une grande richesse a été produit et sert actuellement de base de travail pour établir les lignes directrices de la formation.

Ce comité va poursuivre ses rencontres pendant la prochaine année.

Le CAP a aussi répondu positivement à une demande de conférence-atelier auprès des parents membres du FCPQ (Fédération des comités de parents du Québec)



## Augmenter la qualité du site Web avec une structure bonifiée, un contenu dynamique et de nouveaux outils concrets

La révision et la bonification du site Web étaient dans les priorités de l'année 2021-22, puisque la science concernant l'AP a grandement progressé ces dernières années, mais que le site Web n'a pas suivi.

Le CAP a soumis ce projet au ministère de la Justice, étant donné que les projets technologiques faisaient partie de ses orientations de l'année. Malheureusement, ce projet a été refusé.

En février dernier, nous avons déposé une nouvelle soumission, cette fois auprès de la Chambre des notaires du Québec. Nous sommes en mesure d'annoncer que le projet a été accepté et débutera à l'automne 2022 avec un comité de nature multisectorielle.



## Atteindre un financement de 150 000 \$ pour l'année 2021-22

L'accueil du CAP et de sa mission auprès de la population, du milieu communautaire et des professionnels depuis son lancement a largement dépassé nos attentes. D'un projet-pilote entièrement bénévole, le CAP doit aujourd'hui trouver une solution pérenne.

Bien que la demande et l'accueil y soient, le financement demeure un enjeu de taille pour de multiples raisons qui appartiennent à la fois au sujet que l'on traite et au milieu des OSBL.

Parmi ces raisons :

- L'AP est un sujet encore méconnu par la majorité. Il est souvent confondu et accueilli comme un conflit parental.
- Le CAP est jeune et sa mission est de nature multisectorielle. Trouver un port d'attache ministériel est ce qui se présente comme notre plus grand défi. Le système actuel travaille en silo et la mission doit s'aligner presque entièrement sur un ministère spécifique, sans quoi l'organisme n'est pas retenu.
- Le modèle d'affaires des OSBL est en grand changement et se dirige vers une autonomie de production de revenus.

### Faits saillants 2020-21

**95 000 \$ (+ 23 % vs 2020-21)**

Fondations privées : 50 595 \$

Députés|ministres : 8 500 \$

Dons individuels : 8 300 \$

Adhésions : 9 400 \$

Commanditaires : 6 875 \$

Activités : 4 400 \$

De plus, la pandémie est venue tristement freiner notre capacité de financement par de grands événements, comme le colloque tenu en 2019. L'incertitude face à la pandémie tout au long de l'année et le manque de ressources du CAP ont limité le déploiement de tels événements.

Malgré les efforts des membres du conseil d'administration, de la direction et de membres bénévoles, l'objectif financier de l'année n'a pas été atteint.

L'objectif de pérennisation et la mise en œuvre d'initiatives de financement sont des priorités de 2022-2023.

De nombreuses actions ont été mises en place durant l'année 2021-22 :

### Mise en place d'un comité de financement

Démarré en juin 2021 sous la coordination du bénévole Sylvain Bernier, le comité a pu rassembler jusqu'à sept bénévoles.

Le mandat consistait à mettre en place d'abord des initiatives à court et à moyen terme pour atteindre l'objectif annuel et, par la suite, un plan d'action visant la pérennisation de l'organisme par la diversité des fonds, un soutien financier récurrent à la mission et des initiatives d'autofinancement.

Les membres se sont d'abord attaqués à mettre en place un tableau d'initiatives et à les prioriser selon leur niveau de revenus potentiels et de leur horizon à court, moyen ou long terme.

Plusieurs défis demeurent pour ce comité :

- Attirer des membres qui ont une expertise dans la collecte de fonds et un accès à un vaste réseau
- Maintenir ce comité de façon permanente
- Assurer la disponibilité des membres

Nous remercions tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et ont partagé leurs idées pour créer un canevas sur lequel nous pouvons bâtir et développer de belles initiatives.

### Réalisations :

- Analyse du coût de la cotisation membre – aucune augmentation de coût n'a été retenue pour l'année ;
- Stimulation des adhésions et des renouvellements par des infolettres mensuelles ;
- Ajout d'un coût de participation à toutes les activités de groupe pour les non-membres ;
- Restriction et coût sur l'accompagnement individuel, car ce service nécessite des ressources trop grandes pour la capacité du CAP ;
- Coût de 50 \$ pour un accompagnement individuel avec prise de rendez-vous par l'outil Calendly ;
- Aide à la rédaction de soumissions ;
- Projet de dons d'entreprise en développement.

### Actions auprès des gouvernements

#### Ministère de la Justice :

Soumission pour le soutien financier du site Web v2.0.

#### Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale- MTESS

- Plusieurs rencontres avec l'agente de coordination pour guider le CAP vers les bons programmes
- Tous les **ministères pertinents\*** ont été sollicités pour leur appui à la mission du CAP
- Soumission auprès du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) en février 2022 visant l'obtention de la reconnaissance du CAP et d'un financement récurrent.

### Statut

Aucun ministère sollicité ne reconnaît l'enjeu de l'AP comme sa responsabilité.

L'AP, par sa nature multisectorielle, se trouve donc à la jonction du ministère de la Santé et des Services sociaux, de celui de la Famille et de celui de la Justice. C'est un programme avec un objectif multisectoriel que nous avons exploré et qui nous a menés au MTESS avec le programme du SACAIS.

La réponse du SACAIS est prévue pour l'été ou l'automne 2022.

*\*Ministères de la Santé et des Services sociaux, de la famille, et de la Justice*

## Actions auprès des fondations privées

Le CAP poursuit ses recherches de financement avec une base de données de fondations, principalement dans la lutte contre la violence familiale, le soutien aux familles, la protection de l'enfant et la santé mentale des jeunes. Le CAP a approché plusieurs fondations.

### Fondations privées

Bell Cause pour la cause : 20 000 \$

Fondation Chopin-Péladeau : 20 000 \$

Fondation Linoit : 10 000 \$

La Chambre des notaires du Québec a confirmé son soutien pour l'année 2022-23.

## Dons et commandites

Grâce aux interventions du CA, la campagne annuelle 2021 et d'autres projets ont pu être soutenus financièrement par des commandites ainsi que des budgets discrétionnaires de ministres et députés.

Notre site Web offre aussi la possibilité de faire des dons en ligne. Le don est encouragé avec une trousse juridique gratuite sur l'AP.

### Dons et commandites

#### Commandites

Transport Procal

Phaneuf Avocats

GERACO

#### Dons discrétionnaires

Député Éric Lefebvre

Ministre M. Simon Jolin-Barette

Ministre M. Lionel Carmant

## Nos partenaires financiers



Bell Cause pour la cause

Fondation Chopin-Péladeau

Fondation Linoit

CCAM

Ministère de la Justice, M. Simon Jolin-Barette

Ministère de la Santé et des Services sociaux, M. Lionel Carmant

Député Éric Lefebvre

GERACO

Bureau Phaneuf Avocats

Transport PROCAL

MERCI également à tous ceux qui ont fait un don en ligne!

Partenaire de services : Soquij

## Voici ce que les familles disent à propos de nos services

### Qualité du site internet

*La découverte de ce site nous a grandement aidés. Mon conjoint est dans une situation d'aliénation parentale, une hypothèse de la part des intervenants. Les informations que vous donnez nous ont permis de donner du sens à nos observations et à nos ressentis. Ça a pris un an avant que la problématique soit reconnue par des professionnels. Merci pour les outils offerts. Nous avons bien hâte de découvrir la trousse pour nous aider dans nos démarches futures. A.G*

*Je ne connaissais pas votre merveilleux site, merci ça m'aide beaucoup ! G.L.*

### Appréciation lors des soirées

*Le respect entre participants, la qualité de l'écoute et des rétroactions reçues.*

*Les trucs afin d'aider les enfants, quand ils arrivent chez moi, une fin de semaine sur deux, chargés des émotions négatives en lien avec le contrôle qu'exerce l'autre parent.*

*Le soutien de l'intervenante. Des conseils réfléchis, francs, respectueux. L'échange entre tous.*

*La solidarité et l'empathie de tous*

*La résilience des gens et la bonté*

*Entendre les témoignages des autres. Les commentaires sans jugement de l'intervenante.*

*J'aurais aimé avoir cette conversation il y a plusieurs mois. ;)*

*Me sentir comprise dans ma situation complexe. Savoir que d'autres le vivent aussi. Les trucs et conseils de l'intervenante.*

### Qualité de l'intervention lors des groupes

*Écoute réelle : l'intervenante écoute attentivement mon histoire. Compréhension : Elle résume très bien et cerne les enjeux. Projection : Elle explique différentes avenues possibles. Conseils : Elle est d'un soutien incommensurable. S.P.*

*Ces rencontres m'ont permis de passer à travers une période des plus difficiles de ma vie et les conseils reçus m'aident à mieux comprendre pour mieux agir dans les circonstances. T.R.*

*J'ai reçu des informations très pertinentes d'une personne expérimentée, des conseils éclairés et très aidants. J'ai senti un grand support, non pas complaisant, mais avec l'intention d'aider tous les membres de la famille. D.P.*

*L'intervenante est extraordinaire et je n'oublie pas combien son appui a été essentiel dans mon cheminement pour éviter la rupture définitive du lien avec mon enfant. M.P.*

*Vos interventions sont variées et toutes pertinentes. Félicitations! Longue vie au Carrefour! C.C.*

*Vos conseils me donnent de l'espoir, j'espère un dénouement heureux. I.S.*

### Gratitude

*Ne lâchez pas, vous êtes essentielles! B.F.*

*Continuez votre travail incroyable. On a besoin de vous. C.N.*

*Merci pour votre douceur, votre délicatesse et votre grand soutien! R.M.*

*Continuez votre travail utile et tellement nécessaire! M.C.*

*Je veux laisser un message d'espoir : « ma fille de 23 ans et moi sommes réconciliés depuis un an, après 3 ans et demi d'absence totale, et grâce à l'aide du CAP ». A.H.*

## Résultats financiers 2021-22

Le CAP produit des états financiers vérifiés dont la mission d'examen est réalisée par la firme comptable Roland Naccache et Associés.

Le rapport complet est disponible sur demande en écrivant à :

[secrétariat@alienationparentale.ca](mailto:secrétariat@alienationparentale.ca)



### Bilan

#### CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE QUÉBEC

##### BILAN AU 31 MARS 2022

|   | 2022          | 2021          |
|---|---------------|---------------|
|   | \$            | \$            |
| <b>ACTIF</b>                              |               |               |
| À COURT TERME                             |               |               |
| Encaisse                                  | 33 332        | 4 903         |
| Débiteurs - note 3                        | 2 420         | 7 213         |
| Frais payés d'avance                      | 1 239         | 1 271         |
|   | 36 991        | 13 387        |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - note 4    | 802           | 1 604         |
|   | <b>37 793</b> | <b>14 991</b> |
| <b>PASSIF</b>                             |               |               |
| À COURT TERME                             |               |               |
| Fournisseurs et frais courus              | 3 835         | 853           |
| Apports reportés - note 5                 | -             | 6 875         |
| Avances d'un administrateur - note 6      | 14 388        | 14 497        |
|   | 18 223        | 22 225        |
| <b>ACTIF (DÉFICIT) NET</b>                |               |               |
| INVESTI EN IMMOBILISATIONS<br>NON AFFECTÉ | 802           | 1 604         |
|   | 18 768        | (8 838)       |
|   | 19 570        | (7 234)       |
|   | <b>37 793</b> | <b>14 991</b> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats

### CARREFOUR ALIÉNATION PARENTALE QUÉBEC

#### RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

|   | 2022          | 2021            |
|---|---------------|-----------------|
|   | \$            | \$              |
| <b>PRODUITS</b>   |               |                 |
| <b>Subventions</b>  |               |                 |
| FAJ   | -             | 40 000          |
| Emploi et Développement social Canada                       | -             | 12 032          |
|   | -             | 52 032          |
| Dons  | 74 409        | 15 686          |
| Cotisations   | 9 397         | 6 645           |
| Activités   | 4 357         | 2 135           |
| Commandites   | 6 875         | 625             |
|   | 95 038        | 25 091          |
| <b>Total des produits</b>                                   | <b>95 038</b> | <b>77 123</b>   |
| <b>CHARGES</b>  |               |                 |
| Honoraires administratifs - note 6                          | 49 916        | 63 987          |
| Salaires et charges sociales                                | (130)         | 18 936          |
| Taxes à la consommation non remboursables                   | -             | 5 135           |
| Matériels et multimédias                                    | 2 459         | 5 114           |
| Frais de bureau   | 2 438         | 3 319           |
| Honoraires professionnels                                   | 6 534         | 2 600           |
| Logiciels et site Web                                       | 2 715         | 2 470           |
| Conférenciers et animateurs                                 | -             | 700             |
| Locations de salles   | -             | 392             |
| Assurances  | 331           | 233             |
| Intérêts et frais bancaires                                 | 975           | 217             |
| Impressions et promotions                                   | 2 175         | 168             |
| Frais de représentation                                     | 19            | 144             |
| Amortissement des immobilisations incorporelles             | 802           | 802             |
| <b>Total des charges</b>                                    | <b>68 234</b> | <b>104 217</b>  |
| <b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b> | <b>26 804</b> | <b>(27 094)</b> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'incertitude du financement jusqu'à l'automne 2021 a exigé de contenir les charges, essentiellement en matière d'honoraires. En effet, la présidente, aussi directrice générale provisoire, a poursuivi ses responsabilités d'une façon entièrement bénévole tout au long de l'année. Le CAP demeure un jeune organisme entièrement virtuel, ce qui lui permet de minimiser ses frais de fonctionnement.

Pour obtenir le rapport complet, écrivez à [secretariat@alienationparentale.ca](mailto:secretariat@alienationparentale.ca).

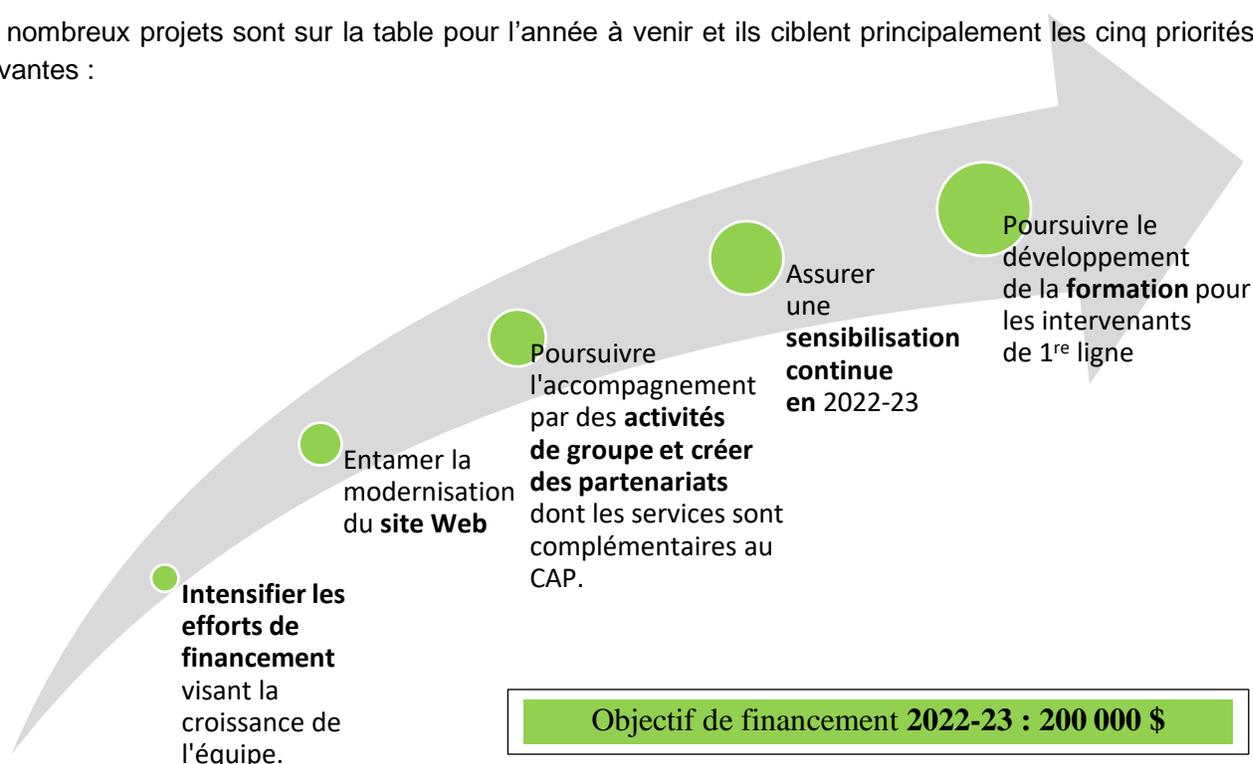
## Priorités pour 2022-23

À la lecture de ce rapport, le lecteur comprend vite que le financement de l'organisme sera une priorité.

Bien que le CAP poursuive ses efforts auprès des différents ministères, la nouvelle ère post-pandémique et le contexte des organismes dans leur ensemble semblent obliger les nouveaux organismes à faire autrement pour leur survie. Le CAP compte donc aller chercher de nouvelles expertises dans la communauté pour soutenir la gouvernance, le comité de financement et l'exécution de ses projets.

La croissance de la demande auprès du CAP parle d'elle-même quant à sa raison d'être. C'est donc à la croisée des chemins que l'organisme se trouve, non seulement pour soutenir les familles par des activités variées, mais aussi pour prendre le virage d'établir une permanence et de procéder au recrutement de personnel qualifié, en commençant par une direction générale axée sur les enjeux de croissance de l'organisme.

De nombreux projets sont sur la table pour l'année à venir et ils ciblent principalement les cinq priorités suivantes :



| Réalisations globales  | Défis à l'horizon   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission et services uniques accueillis comme essentielle par la population</li> <li>• Crédibilité et reconnaissance de l'expertise du CAP parmi de nombreux organismes communautaires et de professionnels</li> <li>• Partenariats et parrainage en croissance</li> <li>• Ouverture progressive des milieux scolaires pour des conférences dans les écoles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement récurrent pour assurer une permanence</li> <li>• Recrutement d'une direction générale pour diriger la croissance</li> <li>• Courbe d'apprentissage imposante pour toutes fonctions qui touchent la compréhension du sujet (personnel et bénévole)</li> <li>• Rareté de la main-d'œuvre liée au contexte de l'emploi mais aussi à la spécialisation du sujet</li> </ul> |

# FAITES PARTIE DE LA SOLUTION!

Le Carrefour aliénation parentale Québec (CAP) est un organisme de bienfaisance (# 770 882 520 RR 0001) et ne reçoit aucun soutien financier récurrent.

Le CAP a pu poursuivre ses activités en 2021-22 grâce à de généreux donateurs et à une équipe majoritairement bénévole et de sous-traitance dévouée.



Vous croyez que la mission du CAP est essentielle pour le Québec et qu'il mérite de poursuivre ses actions? : Nous avons besoin de votre soutien et de celui de votre entourage!

## Faites partie de la solution, CONTRIBUEZ!

Pour tout don majeur et don en actions, contactez la présidente à l'adresse courriel [cparadis@alienationparentale.ca](mailto:cparadis@alienationparentale.ca).

Vous préférez la commandite? : Nous avons des projets divers qui pourraient vous intéresser. Écrivez-nous à [secretariat@alienationparentale.ca](mailto:secretariat@alienationparentale.ca).

En tout temps, vous pouvez faire un [don en ligne](#) sur notre site Web.

Devenez bénévole! Écrivez-nous en décrivant vos intentions et vos forces à [secretariat@alienationparentale.ca](mailto:secretariat@alienationparentale.ca). Il est certainement possible d'arrimer vos intérêts à nos besoins.

## Annexe A : Description des activités de groupe 2021-22

### **CAFÉ-RENCONTRE | Entraide et partage en soirée, de 19 h à 21 h 30**

Soirée virtuelle de partage et de conseils. Ces soirées sont ouvertes à toutes et à tous, et dirigées par des personnes ayant vécu une situation d'aliénation parentale (AP) et étant familières avec les rouages psychosociaux et juridiques.

Nos soirées de partage et d'échange aident à comprendre ce que l'on vit en situation d'AP, tout en partageant nos expériences et en recevant des conseils des autres participants et professionnels présents.

### **GROUPE DE SOUTIEN | Entraide et partage en soirée, de 19 h à 21 h 30**

Soirée exclusive pour les parents en rupture de lien. Si vous êtes en rupture de lien, que vous cherchiez à tracer le chemin de la réconciliation ou à trouver une oreille attentive ou un soutien de pairs (parents vivant la même chose), ce groupe de partage et de soutien s'adresse à vous.

### **MIDI-INFO | Session d'information sur le phénomène de l'AP, de 11 h à 13 h**

Pendant les sessions MIDI-INFO, nous répondons à vos questions sur la dynamique d'aliénation parentale et ses pièges. Partagez vos questions avec nous à l'avance lors de votre inscription et nous y répondrons en priorité lors de la session.

Si le temps le permet, nous faisons l'analyse sommaire ou le suivi de la situation de participants et des options psycho-juridiques au bénéfice de tous.

### **PORTES OUVERTES | Groupe de soutien et compréhension de l'orientation psychojuridique de l'AP, de 12 h à 16 h**

Lors de ces journées portes ouvertes, nous accueillons les participants souhaitant rejoindre notre groupe de partage et de soutien (à la manière des cafés-rencontres) dans la salle principale, et nous dirigeons les participants souhaitant bénéficier d'un suivi ou d'une analyse sommaire de leur situation vers une 2<sup>e</sup> salle. En fonction de l'évaluation des cas urgents, nous répondons et clarifions les options psycho-juridiques. À noter qu'il est possible de joindre le groupe à tout moment entre 12 h et 16 h.

### **ATELIER PSYCHOJURIDIQUE | Méthodes et trucs pratiques pour contrer l'AP, de 19 h à 21 h 30**

Nous offrirons, dès cet automne, des ateliers pratiques permettant aux parents aux prises avec une dynamique d'aliénation parentale (AP) de déjouer les pièges inhérents à l'AP et les manœuvres du parent dit aliénant/favorisé, d'apaiser votre enfant au retour de garde, de naviguer plus sainement dans le système psycho-juridique avec des outils concrets, etc.

# ARC : 770 882 520 RR 0001

**Carrefour aliénation parentale**  
4545, avenue Pierre-De Coubertin  
Montréal (Québec) H1V 0B2  
info@alienationparentale.ca



**Carrefour  
Aliénation  
Parentale**  
Québec



alienationparentale.ca



@CarrefourAlienationParentaleQuebec



Soundcloud.com/capquebec



@cap.quebec



Carrefour aliénation parentale



Carrefour aliénation parentale



**Bell**  
Cause pour  
la cause

La Fondation  
Chopin Péladeau

Fondation Linoit

**SOQUIJ**  
Intelligence  
juridique

**GERACO**  
GESTIONNAIRE  
EN CONSTRUCTION

TRANSPORT  
**PROCAL**



**Phaneuf & associés**  
AVOCATS SOCIÉTÉ PAR ACTIONS  
Peace & Law